



## **Dépôt du Document de Référence 2010**

Carrefour annonce avoir déposé le 28 avril 2011 son Document de Référence 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Il peut être consulté sur le site internet de la Société ([www.carrefour.com](http://www.carrefour.com), rubrique Information Réglementée / Document de Référence) ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent figurent dans ce Document de Référence. Les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes ainsi que le descriptif du programme de rachat d'actions y sont également inclus.

Boulogne-Billancourt, le 29 avril 2011